

Ville de Paris, École Colbert, 27, Rue de Château-Landon, Paris (Xe Arrt) : Organisation de l'enseignement

Numéro d'inventaire : 2016.76.15

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : E. Desfossés

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1920 (vers)

Matériaux et technique(s) : papier

Description : Feuille pliée en deux.

Mesures : hauteur : 21 cm ; largeur : 13,4 cm

Notes : Complément de titre : "Programme à conserver par la famille". Prospectus en trois parties : "Cycles d'études et sanctions", "Remarque importante", "Association des anciens élèves".

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : École primaire supérieure

Niveau : Séquence de niveaux

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Non paginé

Lieux : Paris

M Programme à conserver par la famille.

VILLE DE PARIS

ÉCOLE COLBERT

27, Rue de Château-Landon, 27

— PARIS (X^e Arr^t) —

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'Ecole Colbert donne un enseignement général des sciences, des lettres, des langues vivantes, des travaux d'atelier et du commerce, réparti en trois années d'études pour le premier cycle aboutissant aux divers brevets de l'enseignement primaire, en deux années supplémentaires pour le second cycle, aboutissant au baccalauréat (série B) et aux concours des grandes écoles, et en trois années supplémentaires pour les divisions conduisant au Brevet supérieur.

CYCLES D'ÉTUDES ET SANCTIONS

1^{er} cycle. — 1^{re} année.

Enseignement général et uniforme dans toutes les divisions de 1^{re} année.

2^e année.

Spécialisation. — Choix de l'une des divisions suivantes :

4 sections : 1^o Section générale. — 2 G.

2^o Section normale. — 2 N.

3^o Section Arts-et-Métiers. — 2 A-M.

4^o Section commerciale. — 2 C.

3^e année.

3 sections :

1^o Section 3 G. — Section générale, préparant aux examens du Brevet d'enseignement primaire supérieur (général) du Brevet élémentaire.

2^e Section 3 N. — Section normale préparant au concours d'entrée à l'Ecole Normale d'Instituteurs et aux mêmes examens que la Section générale, aux Postes et Télégraphes, dans les administrations publiques et privées (Chemins de fer, Préfecture de la Seine, etc.)

3^e Section 3 A M. — Section Arts-et-Métiers, préparant aux examens du Brevet d'enseignement primaire supérieur (section Arts-et-Métiers) du Brevet d'enseignement primaire supérieur (section générale), du Brevet élémentaire ; aux emplois qui ont des rapports avec la technique et le dessin industriel (dessinateur calqueur, commis d'architecte, commis dessinateur).

4^e Section 3 C. — Section commerciale, préparant aux examens du Brevet d'enseignement primaire supérieur (section commerciale), du Brevet d'enseignement primaire supérieur (section générale) du Brevet élémentaire, du Certificat commercial et à tous les emplois du commerce, de la banque, de l'exportation et des administrations publiques et privées.

2^e cycle.

Section générale. — 4^e, 5^e et 6^e années.

4^e Année G. — Préparant aux examens du baccalauréat (1^{re} partie, série B).

4^e Année B. S. — Préparant aux examens de la 1^{re} partie du Brevet supérieur.

5^e Année I. — Préparant aux examens du baccalauréat (2^e partie) ; au concours d'entrée à l'Ecole de Physique et Chimie, à l'Institut de Chimie, à l'Institut agronomique, à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, aux Ecoles nationales d'agriculture, à l'Ecole de Céramique de Sèvres, à l'Ecole des Beaux-Arts.

5^e et 6^e Années B. S. — Préparant aux examens de la 2^e et de la 3^e partie du Brevet supérieur.

Section Arts-et-Métiers. — 4^e année.

4^e Année A M. — Préparant au concours d'entrée aux Ecoles nationales d'Arts-et-Métiers, au concours de dessinateur de la Ville de Paris et à tous emplois techniques dans l'industrie, ainsi que dans les grandes compagnies.

REMARQUE IMPORTANTE

Dans toutes les sections les élèves peuvent préparer le brevet élémentaire et le brevet d'enseignement primaire supérieur (section générale).

Dans toutes les sections les élèves suivent les cours d'anglais ou d'allemand. Dans les sections générales et commerciales les élèves apprennent en outre la langue espagnole.

L'enseignement de la comptabilité, de la sténographie, de la dactylographie est donné uniquement dans les divisions commerciales.

L'enseignement du travail manuel, du dessin industriel est très développé dans les sections Arts-et-Métiers, mais il est réduit dans la section générale et il n'existe pas dans la section commerciale.

L'enseignement des mathématiques est beaucoup plus développé dans la section générale et la section des Arts-et-Métiers que dans les sections commerciales.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

L'Association des anciens élèves fondée pour resserrer les liens de camaraderie, entretenir entre tous ses Membres des relations amicales et d'aide mutuelle, constitue le patronage des jeunes élèves par leurs ainés.

L'Association a organisé un service gratuit de placement qui fonctionne à l'école même et procure des situations avantageuses à ses jeunes membres.

L'Association attribue des bourses d'entretien et donne des prix aux meilleurs élèves de l'école.



58822 — Imp. E. Desfosses. — 2000 ex. 30 fr. 8 kil. — B — 4-33.